

RAPPORT MORAL F.F.S.A.M. 2004

L'exercice 2004-2005

D'abord quelques faits :

Votre Conseil d'Administration s'est réuni 3 fois (mai, septembre, décembre 2004) et le Bureau 2 fois (novembre et mars 2005).

Fin 2004 nous comptons 285 associations après constatation d'un certain nombre d'absences de cotisation.

Ce chiffre est constant grâce à de nombreux nouveaux membres qui nous ont rejoints depuis l'AG 2004:

Airvault (Amis du Musée)
Concarneau (Amis du Musée de la pêche)
Morez (Amis du Musée de la lunette)
Neuilly (Amis du Musée des automates)
Nice (Amis du Musée Matisse)
Niort (Musées Vivants)
Nogent/Marne (Amis du Pavillon Baltard)
Paris (Amis du Musée de la Préfecture de Police)
Paris (Amis du Musée de l'Homme)
Tulle (Amis du Patrimoine de l'armement de Tulle)

Cela est dû largement au travail de nos groupements régionaux.

Certes nous sommes d'abord une fédération d'associations et c'est de ces associations membres que provient le pouvoir, mais les groupements régionaux sont des outils indispensables.

Notre Vice Président Charles Blanc a, avec constance, continué son travail de « missionnaire ». Résultat : 4 nouveaux groupements.

Au total 16 groupements, la France métropolitaine presque couverte !

En cours : Alsace, Basse-Normandie, Haute-Normandie et Bourgogne.

Les groupements régionaux confortent notre représentativité et sont des outils indispensables de développement dans le contexte de la décentralisation. Ils doivent renforcer la cohésion du fait fédératif et sa force pour affronter les débats auxquels le monde associatif doit faire face.

L'Ami de Musée : deux numéros ont été publiés.

Comme d'habitude leur contenu a démontré par des exemples le dynamisme, la créativité et l'engagement de nos associations dans les domaines de la philanthropie et du don, dans celui de l'éducation et dans l'action sociale.

Mais notre revue a publié aussi deux dossiers de réflexion sur les musées et leur avenir. Non seulement nous avons pu nous assurer le concours des meilleurs esprits ce qui renforce l'intérêt et la crédibilité de notre revue mais nous avons pris, et je crois de façon positive, un temps d'avance sur des débats inéluctables.

Les enquêtes

Pour « nourrir notre discours », c'est-à-dire nous faire mieux connaître au travers de données précises nous avons à nouveau demandé la collaboration de tous pour deux enquêtes.

- Une enquête « annuelle » sur les dons et le mécénat.
- Une enquête sur notre travail éducatif menée par Geneviève Lubrez, membre de notre Conseil.

Les résultats ont été présentés dans le numéro 28 de la revue.

Elles mettent en lumière clairement notre apport en bénévolat. A côté des dons nos adhérents donnent un temps considérable pour des opérations d'éducation pour tous créatrices de lien social et c'est souvent négligé.

Seuls des faits peuvent convaincre de notre rôle des administrations autistes ou des collectivités locales plus intéressées par le tourisme ou le sport ! Pour vous même ces données sont essentielles pour supporter votre projet associatif.

Notre site internet enfin a été rénové dans sa structure et son aspect.

L'usage des liaisons électroniques lui s'améliore, il permet un meilleur travail de votre Conseil, des relations plus simples et plus rapides avec certaines associations et commence à nous faire économiser nos coûts postaux et télécoms.

Nos moyens

Les moyens de votre Fédération - essentiellement issus de vos cotisations - sont très limités.

Notre trésorier, André Retord vous fera le point après moi mais je veux souligner que malgré l'effort accepté en 2004 pour la cotisation fédérale notre budget est « tendu »,

De plus n'est-il pas moral que l'accroissement des réductions fiscales soit équilibré par un effort sur les cotisations/dons dans vos associations? Notre engagement ne doit-il pas se compter à un niveau qui ne dépend pas des mesures fiscales ?

Généraliser le reçu fiscal permet d'augmenter sensiblement les cotisations et donc d'accroître les ressources de nos associations sans peser plus sur nos adhérents, il y a là un axe de travail important pour toutes les Associations qui comme les nôtres ont pour but de contribuer à l'intérêt général.

Maintenant quelques grands axes de travail :

Nos relations avec le Ministère

La DMF, d'abord, Mme Mariani-Ducray nous écoute toujours avec attention.

Cela dit il y a encore beaucoup à faire sur le terrain avec les associations régionales de Conservateurs et avec les DRAC. J'ai le sentiment que nous sommes plutôt mieux écoutés au niveau des Conseils Régionaux.

Le 1^{er} décembre le Ministre de la Culture a demandé au Haut Conseil des Musées de France de créer un groupe de travail sur les amis de musées. Ce devrait être une opportunité extraordinaire pour faire progresser nos idées, d'où l'importance des

données précises, des exemples de réalisations ou de problèmes qui ne remontent pas assez souvent à la Fédération.

Ainsi, semble-t-il, la faible coopération autour de la « Nuit des musées ».

Les collectivités locales

Sur le deuxième point, les Conventions, nous devons rester vigilants quant à leur mise en œuvre car il est clair que beaucoup d'élus locaux campent sur leurs prérogatives et ne sont pas toujours prêts au partenariat avec nous.

Les évolutions structurelles des collectivités, intercommunalité et/ou EPCC, sont autant de risques de voir mettre en cause la reconnaissance effective de notre rôle les exemples se multiplient d'ailleurs.

La vie associative nationale

Notre participation à la COFAC a pour but d'assurer la défense collective du fait associatif culturel bénévole.

De même notre présence au CNVA en continuité de celle de Annick Bourlet, comme suppléant de cette même COFAC.

L'international

C'est grâce à une prise en charge de notre Ministère des Affaires Etrangères que j'ai pu participer à l'Assemblée Générale 2004 de la FMAM à Athènes. Ainsi votre Fédération a pu tenir sa place dans l'organisation mondiale.

Mais nos moyens restent faibles et pour des raisons budgétaires je ne pourrai me rendre, où envoyer quelqu'un, à l'Assemblée Générale de Montréal en mai 2005.

C'est frustrant de ne pouvoir défendre l'expérience française pour nous qui avons fondé cette Fédération Mondiale !

Quels objectifs pour 2005-2006 ?

- Surveiller de près l'application de la Loi sur les musées, notamment par les collectivités locales (municipalités, groupements etc.)

Etre un véritable observatoire de la décentralisation

- Continuer de promouvoir et défendre le monde associatif culturel bénévole dans notre environnement direct comme au niveau national.

Au regard de déclarations comme celles de Renaud Donnedieu de Vabres sur le « rôle sociétal des Amis » ou du Premier Ministre « la vie associative contribue à la cohésion sociale et crée le lien social » et « l'Etat n'a pas le monopole de l'intérêt général il doit le partager dans des formes contractuelles »

A nous, à vous, de faire vivre ces idées qui rejoignent les principes défendus depuis des lustres par votre Fédération.

Pour cela nous devons répondre à la question : qu'apportons-nous à la Cité ?

Votre Fédération est là pour faire connaître et défendre ces objectifs « citoyens ». Votre support direct et au travers des Groupements Régionaux est indispensable pour développer efficacité et légitimité.

Jean Michel Raingeard
Président